

☐ J'autorise le directeur de l'Ecole de Prière ou son délégué à prendre toute décision concernant la santé de mon enfant et en particulier à le faire hospitaliser. J'autorise toute intervention chirurgicale qui serait nécessaire. Je demande à en être avisé(e) par téléphone.

☐ Mon enfant fait des allergies :

☐ Mon enfant a un traitement (joindre l'ordonnance)

L'Ecole de Prière prend des photos et des vidéos des enfants pour sa propre utilisation ou pour le diocèse.
Si vous ne le désirez pas, le signaler à l'Ecole de Prière, par écrit.

Fait à : le :

Signature
(précédée de la mention "Bon pour autorisation")

ATTENTION : places limitées !

CP/CE1 : 110 - CE2 : 100 - CM1 : 100
Inscriptions jusqu'au 10 mars 2017
à envoyer directement au secrétariat de la Maison du Diocèse

- Infos pratiques -

Merci d'apporter

- **Pique-nique pour le jeudi midi**
- Sac de couchage, petite couverture, oreiller si besoin
- Nécessaire de toilette
- Deux tenues de rechange (seulement)
- Un vêtement de pluie
- Des sous-vêtements, chaussettes
- Une paire de chaussures, des chaussons
- Une trousse avec des crayons de couleurs

Toutes les affaires personnelles (vêtements, sac, etc.) doivent être marquées au nom de l'enfant.

Transport

N'hésitez pas à informer les catéchistes ou le presbytère de votre paroisse, de l'inscription de votre enfant à l'école de prière, ainsi des voitures pourront être organisées à partir de votre commune ou canton.

Si cela posait problème, nous envisagerions d'autres solutions. N'hésitez pas à nous contacter au : 02.51.44.15.26 (secrétariat)

Ecole
DE PRIERE

Inscription ENFANT

PORTONS DU FRUIT !

Moi, je suis la vraie vigne et mon Père est le vigneron



20, 21 et 22 avril 2017

au Collège/Lycée St Gabriel-St Michel
à St Laurent sur Sèvre



Maison du Diocèse

62 rue Maréchal Joffre - CS 70249

85006 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Tel : 02 51 44 15 26

Email : adeline.grimaud@catho85.org

<http://vendee.catholique.fr>

Ecole
DE PRIERE



Qu'est-ce que c'est ?

C'est un **temps fort de trois jours**... dans un lieu porteur et soutenu par une solide organisation pour que les enfants développent leur intériorité, fassent grandir une relation personnelle avec Dieu et apprennent ensemble à prier.



Une équipe de laïcs, religieux-religieuses, diacres et prêtres les accompagne et leur permet d'acquérir des repères spirituels.

L'Ecole de Prière est en lien avec les communautés religieuses du diocèse qui la soutiennent de leur intercession.

Cette école est encouragée par notre évêque Mgr CASTET qui présidera la messe de clôture.

L'Ecole de Prière c'est :

du **jeudi 20 avril**, à 10 h 00 au **samedi 22 avril**, à 17 h 00

Parents et amis des enfants sont invités à la célébration eucharistique présidée par Mgr Castet le **samedi 22 avril à 15h00**, à Saint Laurent sur Sèvre.

La célébration sera suivie du verre de l'amitié...

Pour qui ?

- Pour les enfants de 7 à 10 ans, baptisés ou non (du CP au CM1).
- Pour les enfants et jeunes en situation de handicap (moins de 15 ans).



Comment ?

En apprenant aux enfants :

- à **écouter** la Parole de Dieu
- à **prier** seul ou avec les autres
- à **partager** avec leurs amis

Des groupes selon les âges et les niveaux de classe sont formés : CP-CE1, CE2, CM1.

Déroulement

Matin : Méditation de la Parole de Dieu et apprentissage de la prière

A-midi : Ateliers - Jeux

Soir : Veillée

... et aussi détente, promenade, goûter et récréation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

I bulletin par enfant

À retourner avant le **10 mars 2017** à
Maison du Diocèse - Ecole de Prière - CS 70249
85006 LA ROCHE SUR YON Cedex

☐ Mr ☐ Mme :

inscrivent à l'Ecole de Prière leur enfant :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Téléphone :

Portable :

Email :

☐ Garçon ☐ Fille

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Classe : ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2

☐ CM1 ☐ CLIS

☐ Je joins un chèque de **65 €** (40 € à partir du deuxième enfant inscrit), à l'ordre de « Maison du diocèse - Ecole de Prière » (coût réel : héberg. et nourrit. 65 €/pers. + frais d'animation)

En cas de problème, n'hésitez pas à nous en parler ou à vous adresser à votre curé.

Il est possible de faire un règlement en 3 versements selon les échéances indiquées au dos vos chèques.

Les dons supplémentaires sont toujours les bienvenus... selon vos possibilités.

